

## Communiqué de presse du conseil municipal du 3 mai 2017

### **ADMINISTRATIF**

Les nouveaux statuts du Syndicat Départemental d'Energie 43 ont été voté à l'unanimité

### **MOBILIER/IMMOBILIER**

Les membres du conseil municipal ont voté à l'unanimité la vente de deux lots à Sinzelles. Un lot A d'une superficie de 1023 m<sup>2</sup> et un lot B d'une superficie de 1301 m<sup>2</sup> sont proposés à la vente en valeur basse respectivement à 56 265 € et 65 050 €. Ces lots seront attribués au plus offrant, les offres doivent être déposées en mairie avant le 10 juillet 2017 12 h00. Sur les enveloppes contenant les offres devront être inscrits « ne pas ouvrir » et « offre d'achat pour le lot A ou B ».

La campagne de gestion des arbres sur le secteur des Estreys a été votée à l'unanimité. Certains arbres seront abattus au cours de l'automne 2017 afin de sécuriser les sites.

Les révisions des loyers des anciennes écoles de Cheyrac, Tressac et Chambeyrac à compter de juillet 2017 ont été votées à l'unanimité.

### **MARCHE PUBLIC**

Les membres de l'assemblée ont voté à l'unanimité l'adhésion de la commune de Polignac au groupement de commandes de papier proposé par l'agglomération du Puy-en-Velay.

Madame Dominique FAUNIERES a été retenue par l'ensemble du conseil municipal pour effectuer la restauration de la statue Sainte-Anne. Son intervention devra débuter au cours de l'automne 2017 et s'élève à 6 004 € TTC. Les membres du conseil ont été également votés à l'unanimité le plan de financement et les demandes de subventions en lien avec ce projet de restauration.

### **TRAVAUX**

Les travaux d'aménagement d'éclairage public de la place du Pirou ont été votés à l'unanimité. Le reste à charge de la commune s'élève à 1684.94 €.